

Informations à la population de Beurnevésin et Bonfol

Fermeture du secrétariat communal durant les fêtes

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal de Bonfol sera fermé du

lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024.

En cas d'urgence, une permanence sera assurée par :

Mme S. Chapuis Mehmetaj, Secrétaire communale, ☎ N° 078 632 34 46



Fusion

La nouvelle année qui s'annonce verra la fusion des Communes de Beurnevésin et Bonfol se concrétiser sous la nouvelle entité Commune de Basse-Vendline.

Qui dit nouvelle Commune, dit également nouvelles Autorités qui se présenteront ainsi :

Mairie	Moser John, Bonfol
Conseil communal	André Claude, Beurnevésin Beuret Françoise, Bonfol Hürlimann Grégory, Bonfol Kamratzki Ewa, Beurnevésin Rohrbach Bernard, Bonfol Schwendimann Markus, Bonfol
Présidence des Assemblées	Gasser Fernand, Bonfol
Vice-Présidence des Assemblées	Moeschli Christophe, Beurnevésin

Du côté du secrétariat communal, des changements interviendront également et dès le 8 janvier 2024, les personnes suivantes vous accueilleront :

Secrétaire communale	Chapuis Mehmetaj Solange
Caissière communale	Gury Karine
Collaborateur administratif	Roy Marcel

Pour la voirie, la conciergerie et les déchetteries, peu de changements, ce seront toujours les personnes suivantes qui veilleront aux travaux d'entretien et à la collecte des déchets :

Concierge	Froidevaux Claude
Cantonnier	Gasser Jérémy
Apprenti agent d'exploitation	Gindrat Loïc
Déchetteries	Boillat Jean Louis, Bonfol Botteron Gaël, Bonfol Buri Walter, Beurnevésin

Et pour accueillir nos chères petites têtes blondes, la Crèche et UAPE Le Pøit Monde, avec à la

Direction **Zuber Lucie**

qui est accompagnée de toute son équipe éducative.

Départs

Avec la fusion, un certain nombre de changements interviendront au 31 décembre 2023, à savoir :

Pour le personnel communal

A Bonfol : Mme Péchin Nadine quittera sa fonction de caissière communale pour partir à la retraite et M. Klein Ronan arrêtera son activité de surveillant à la déchetterie.

A Beurnevésin : M. Gogniat Daniel terminera son activité de prestataire au déneigement, M. Guenat Stéphane cessera d'assumer la conciergerie du bâtiment communal et M. Turberg Alain actuellement préposé à la SNEP passera au SEVEBO.

Du côté des Autorités communales :

MM. Häfeli Andréas à Bonfol et Thomann Matthias à Beurnevésin quitteront la Présidence des Assemblées et M. Moret Jean-Marie quittera quant à lui la Vice-Présidence des Assemblées à Bonfol.

MM. Fuhrer Jean-Christophe, Maire de Beurnevésin, Gasser Fernand, Maire de Bonfol et les membres du Conseil communal de Beurnevésin, Mmes Ioset Célia et Kramer Maja, ainsi que M. Calame Sylvain n'ont pas souhaité briguer un mandat dans la nouvelle Commune fusionnée et ils quitteront leur fonction à la fin de l'année.

Le Conseil communal adresse à toutes ces personnes ses sincères remerciements pour le travail accompli et il leur souhaite le meilleur pour le futur.

Administration communale

Dès le 1^{er} janvier 2024, toute l'administration communale sera regroupée à Bonfol et l'adresse de la nouvelle Commune sera :

Commune de Basse-Vendline

Place Louis-Chevrolet 74

2944 Bonfol

032 474 44 47

info@bonfol.ch (cette adresse sera changée ultérieurement)

Adresse de domicile

Si la Commune change, les adresses des habitants ou des commerces des deux villages, elles, resteront inchangées.

Les habitants de Beurnevésin continueront d'indiquer comme domicile : 2935 Beurnevésin et ceux de Bonfol : 2944 Bonfol.

Liaison postale Beurnevésin-Bonfol

Les Autorités communales ont sollicité à plusieurs reprises la mise en place d'une liaison postale entre Beurnevésin et Bonfol et à force de persévérance, c'est chose faite.

En effet, dès le 11 décembre 2023 des lignes de bus circuleront entre nos deux localités **du lundi au vendredi** aux horaires suivants :

Départ Beurnevésin, poste	05h50	08h20	09h20	18h20
Départ Beurnevésin, Couronne	05h51	08h21	09h21	18h21
Arrivée Bonfol, gare	05h56	08h26	09h26	18h26
Départ Bonfol, gare	06h01	08h31	09h31	18h31
Arrivée Beurnevésin, Couronne	06h06	08h36	09h36	18h36
Arrivée Beurnevésin, poste	06h07	08h37	09h37	18h37

Mise au concours

Le Conseil communal et la Crèche et UAPE Le Pøit monde mettent au concours une place

døapprenti(e) socio-éducatif(ve) dual,

pour la rentrée d'août 2024.

Profil recherché :

- Bonnes compétences relationnelles et communicatives
- Bonnes capacités d'adaptation, sens des responsabilités
- Motivation et engagement durant la formation et dans l'institution

Renseignements :

Auprès de Mmes Laure Juillerat (FPP) ou Lucie Zuber (Directrice) au 032 474 41 77

Délai de postulation : 19 janvier 2024

Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation, copies des derniers bulletins scolaires, attestation(s) de stage(s)) sont à envoyer à :

Crèche et UAPE Le Pøit Monde, Place Louis-Chevrolet 77, 2944 Bonfol avec la mention postulation.

Vente de bois de feu

Les personnes désirant du bois de feu ou une ramille sont priées de s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au 19 janvier 2024. Le prix du bois de feu est fixé à 100 francs le stère, toutes catégories confondues.

Bâtiment communal

Depuis un certain temps, la pose d'un ascenseur dans le bâtiment communal est attendue, mais ce sera bientôt chose faite.

En effet, les travaux préparatoires de la rénovation du bâtiment communal qui ont engendré une grande masse de travail s'achèveront sous peu. En début d'année 2024, la phase de réalisation des travaux de rénovation du bâtiment communal pourra débuter.

Une information plus détaillée sur le programme prévu et les changements qui interviendront sera donnée ultérieurement.

Rue de la Scierie

Un crédit de fr. 3'000'000.00 avait été accepté par l'Assemblée communale le 13 décembre 2021 pour la réfection de la rue de la Scierie, rue de St-Fromond et Sur les Perrières.

Lors de l'établissement du projet, la décision a été prise de rénover ces rues par étapes, en commençant par la rue de la Scierie.

Dans le courant de la semaine 48, les travaux de réfection de la rue de la Scierie débuteront et ils devraient s'étaler sur une durée de 6 mois.

Le maximum sera fait pour causer le moins de nuisances possible aux utilisateurs et aux riverains, mais les Autorités communales tiennent d'ores et déjà à s'excuser pour les désagréments éventuels qui pourraient être rencontrés.

Réduction des primes de l'assurance-maladie

Les requêtes en vue de l'obtention d'une réduction des primes dans l'assurance-maladie pour l'année 2023, devront être adressées à la Caisse de compensation du Canton du Jura jusqu'au 31 décembre 2023 au plus tard. Les formulaires sont à disposition au secrétariat communal.

Méritants

Chaque année, le Groupe Culture et Animation de Bonfol organise pour le compte des Autorités communales, la Galette des Rois à laquelle la population est invitée. Pour ne pas déroger à la tradition, cette manifestation aura également lieu en 2024 et les habitants de Beurnevésin seront désormais eux aussi associés à cette soirée.

Ainsi, les personnes qui, durant l'année écoulée, ont achevé avec succès une formation professionnelle ou ont obtenu une distinction sportive en se classant dans les trois premiers rangs lors d'une compétition, seront conviées à participer à une cérémonie le 6 janvier 2024.

Afin de ne oublier personne, les Autorités communales invitent les citoyens et citoyennes ayant obtenu un diplôme ou une distinction sportive en 2023, à s'annoncer auprès du Secrétariat communal jusqu'au 8 décembre 2023.

Action 2x Noël - Inscriptions

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin. Chaque année, de février à mars, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, elle redistribue environ 10 tonnes de marchandise aux familles et personnes seules du canton.

Pour l'action 2024, comme lors de l'édition 2023, 2 magasins solidaires seront ouverts sur une certaine durée (Porrentruy et Delémont). Les personnes des Franches-Montagnes intéressées par cette aide alimentaire seront quant à elle livrées. Cette action aura lieu en février-mars 2024.

Vous souhaitez recevoir cette aide ponctuelle ou vous connaissez un proche pour qui cette action ferait du bien ? Nous enregistrons vos inscriptions ou questions au 032 465 84 00 ou 032 465 84 06 ou à : actionsociale@croix-rouge-jura.ch. Nous soulignons l'importance que vos coordonnées soient à jour afin que nous puissions vous faire parvenir le courrier vous invitant à venir chercher la marchandise. Si vous inscrivez un proche, ce dernier devra vous avoir donné son accord.

Exception : pour les personnes à mobilité réduite, une solution de livraison à domicile sera envisagée.

En savoir plus sur cette action ? visitez le site internet : <https://www.croix-rouge-jura.ch/2x-noel>

Le Conseil communal souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et il vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Bonfol, novembre 2023

Le Conseil communal